

Genre du véhicule Chariot de travail (vhc. spécial) *)	Marque de fabrique FAHR	Type M 1002	Fiche d'homologation N° CH 5252 22
--	----------------------------	----------------	---------------------------------------

Constructeur	Maschinenfabrik FAHR AG., Gottmadingen, Werk Lauingen (D)		
Identification	"M 1002" sur la plaquette du constructeur		
Plaquette constr.	"1114 " devant le No du châssis		
N° du châssis	à droite, à l'avant en haut sur la plateforme		
Ident. du moteur	à droite, latéralement sous le variateur (de marche), sur le longeron (sous la tôle)		
Importateur princ.	"F5L 912" sur le bloc, sous le démarreur et en haut sur la soufflerie (plaquettes rivées)		
Véhicule homologué	1114 - 001 620	Signes fixes dans code du type	M 1002 et 1114

Chassis		Moteur	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4	Marque	DEUTZ Type F5L 912
Direction	hydrostatique avec assistance hydraulique, s. roues AR	Construction	en ligne Temps 4
Transmission	mécanique, variateur	Carburant	D Position au centre
Nombre de vitesses	3 progressives Entraînement sur roues avant	Refroidiss.	air Nombre cylindr. 5
Frein de service	mécanique, à disques, sur arbres ritzel resp. sur les roues AV; frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage	Alésage	100 Course 120
Frein auxiliaire	mécanique, à ruban, sur arbre boîte c.v.	Cylindrée	4710 CV-impôt 27,99
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	Puissance en CV	88 DIN à t/min 2650
Ralentisseur		Bruit	84 dB/A à t/min 2730
Contrôle 2 circ.		Silencieux	1 pot 560x235x120
		Mesure des gaz	Bacharach = 1,0
		Déparasitage	-

Carrosserie	moissonneuse-batteuse, avec faucheuse de céréales (s.d. avec cabine) **)			Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	Retroviseur de chaque côté			Poids à vide	3880	1040	4920 **)
Ceintures sécurité	Attelage			Charge utile			
Cale	1/ 540x220x320			Poids total	3880	1040	4920
Antivol				Garantie fabr.	5200	2000	6200
Nombre de places	1 1 av 1	centre	ar	Dimens. pneus	18.4/15-26	10 - 15	(Variantes voir remarques)
Dimensions	mil.	ext.		Ply / bar	0 / 1,4	6 / 3,0	
Longueur		7900	Empattements 2860	Charge	5430	2720	
Largueur		3400*)		pour V max	30	30	
Hauteur		3250	Voie av 2550 ar 1400	Garantie poids remorquable avec frein			
Porte à faux	lat.		Voies av	Garantie poids remorquable sans frein			
	av	3040	ar	Garantie poids de l'ensemble			
	ar	2000	Braquage g 10500 d 10100	Poids remorquable testé			
Distance volant - vers l'avant du véhicule			2800	Vitesse maximale selon le constructeur			19,29 km/h
				Vitesse maximale testée à 2730 t/min			22 km/h

Equipement §)
 Feux de route _____
 Feux de croisement Bosch K 21056
 Feux de position A (E)
 Feux rouges R (E)
 Feux stop _____
 Clignoteurs av _____ ar _____
 Catadioptres av _____ ar _____
 Feux de gabarit av _____ ar _____
 Feux complément. feu de danger BOSCH-Eisemann CH 1 0880 01/02
 Eclairage plaque _____
 Essuie-glace _____ avec/sans lave-glace
 Avertisseurs Hella 002 952 / CH 5 0201 08
ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Chariot de travail (vhc. spécial)
 Marque et type FAHR M 1002
 Homologation N° CH 5252 22
 Carrosserie moissonneuse-batteuse avec...*)
 Places total 1 avant 1
 Poids à vide sel. la faucheuse ** Carburant D
 Charge utile _____ CV-impôt 23,99
 Poids total id. Cylindree 4710

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Véhicule spécial: largeur 3400 mm

***) Pour l'immatriculation comme moissonneuse-batteuse avec récolteuse de maïs "Geringhoff", voir fiche complémentaire I
 Pour d'autres cueilleuses de maïs, il sera établi d'autres fiches complémentaires.

§) Equipement : la hauteur des feux de croisement, de position et des clignoteurs avant est admise pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- plombage sur butée de pleine charge;
- la faucheuse doit être assurée;
- la goulotte de décharge doit être repliée et assurée, de même l'échelle;
- les diviseurs doivent être démontés;
- la barre-faucheuse doit être munie d'une protection;
- protection marquée jaune/noir sur la largeur du rabatteur, équipée de feux de position et de clignoteurs;
- marquage jaune/noir sur l'échelle;
- des fanions marqués jaune/noir (600x300 mm) sont exigés sur les supports déployés des feux arrières;
- un feu orange de danger est exigé.

Genre du véhicule *)	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Chariot de travail (vhc. spécial)	FAHR	M 1002	CH 5252 22

FICHE COMPLÉMENTAIRE I (avec cueilleuse de maïs "Geringhoff")

Carrosserie				moissonneuse-batteuse, cueilleuse de maïs			
Nombre de portes		_____		(s.d. avec cabine)		Poids à vide	
Ceintures sécurité		_____		de chaque côté		avant 4180	
Cale		1/ 540x220x320 mm		Retroviseur		arrière 1150	
Antivol		_____		Attelege		total 5330	
Nombre de places		1 av. _____		centre _____		Charge utile _____	
Dimensions		int. ext.		Empattements		Poids total 4180	
Longueur		_____ 9300		_____ 2660		Garantie fabr. 5200	
Largeur		_____ 2660 *)		_____		Dimens. pneus 18,4/15-26	
Hauteur		_____ 3250		Vole av 2250 ar 1400		10 - 15 (Variantes voir	
Porte à faux		lat. _____		Voies av _____ ar _____		Ply / bar 8 / 1,4 6 / 3,0	
		av _____ 4200		Braquage g 10500 d 10100		Charge 5430	
		ar _____ 2240		_____ 3800 *)		pour V max 30	
Distance volant - vers l'avant du véhicule				_____ 3800 *)			
				Garantie poids remorquable avec frein _____			
				Garantie poids remorquable sans frein _____			
				Garantie poids de l'ensemble _____			
				Poids remorquable testé _____			
				Vitesse maximale selon le constructeur, 19,29 km/h			
				Vitesse maximale testée à 2730 t/min 22 km/h			

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Véhicule spécial: distance du volant - vers l'avant du véhicule = 3800 mm; largeur 2660 mm.

Equipement : l'emplacement des feux de croisement est admis pour raisons techniques (différentes tables de coupe).

A noter dans le permis de circulation:

- plombage de la butée de pleine charge;
- l'essieu guidé doit porter au moins 20 % du poids effectif (lests); à contrôler;
- la faucheuse doit être assurée;
- la cheminée de vidange et l'échelle, repliées, doivent être assurées;
- protection avec marquage jaune/noir sur les pointes des diviseurs, équipée de feux de position et de clignoteurs;
- miroirs d'angles exigés;
- fanions jaune/noir (600x300 mm) sur supports des feux arrière déployés.

Chariot de travail
(véhicule spécial)

F A H R

M 1002

CH 5252 22

F I C H E C O M P L E M E N T A I R E

II

Complément du 20.09.77 à Niederweningen - Br

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : 19,5 km/h, M3, 1A 43,9 = 85 dB/A

à proximité de l'échappement: 92 dB/A au régime de 2775 t/min

Mesures de la fumée : sous pleine charge BOSCH noircissement 0,5 (2725 t/min)
 en accélération Bacharach 3,0